

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 10
Nbre de présents : 5
Nbre de représenté(s) : 2
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 3

Date de convocation : 31/01/2019
Date d'affichage : 08/02/2019

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 5 février 2019

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 29 janvier 2019, une nouvelle convocation du Conseil Municipal a été faite en vertu de l'article L.2121-17 du CGCT.

Le cinq février deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. GAUDRILLER Patrick
M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

Etaient représentés : Mme SALOME Marc (Pouvoir à M. Jacky WALLET) - M. PERRIN
Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

Etaient excusé(s)/absent(s) : M. CARON Yves - M. BOILEAU Florent - Mme CADET Vinciane

Mme CHAVERON Colette est nommée secrétaire de séance.

Objet : Embellissement des postes de transformation

Monsieur Jacky WALLET, adjoint au Maire explique que la FDE 80 et la SICAE se sont engagées ensemble dans une action à une meilleure intégration des postes de transformation dans leur environnement. Ce programme vise à financer des opérations d'embellissement des postes de transformation par la réalisation d'une fresque. La FDE 80 propose de constituer un dossier si ce projet d'embellissement des postes de transformation est approuvé par le Conseil Municipal, sachant que le coût est pris en charge conjointement par la FDE80 et la SICAE. Ne resterait à charge de la collectivité le nettoyage des postes. La commune devra faire une avance de trésorerie et le remboursement intégral sera effectué par la FDE80.

Il faudra déterminer les postes de transformation à enjoliver, le décor souhaité et définir le coût de la prestation des artistes peintres qui seront retenus.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de à l'unanimité :

- D'approuver ce projet d'embellissement des postes de transformation
- De s'engager à voter les crédits nécessaires
- De charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,
Frédéric BINET